

# VÉRIFICATION CENTRIFUGEUSE / HOTTE

## OBLIGATION

Grosseron  
Services

### VÉRIFICATION DE CENTRIFUGEUSE

ayant une énergie cinétique supérieure à 1500 Nm

#### Nous vérifions :

- Le bon fonctionnement des sécurités,
- L'état des charnières et du bon fonctionnement du verrouillage du couvercle,
- La vitesse de rotation si le couvercle est pourvu d'une fenêtre de mesure,
- L'articulation des godets (graissage si nécessaire),
- L'équilibrage du rotor,
- Le ventilateur et l'échangeur thermique pour les centrifugeuses réfrigérées,

Rédaction d'un rapport de contrôle suivant décret R2008-244 du code du travail.



# RECOMMANDATIONS

## VÉRIFICATION DE POSTE DE SÉCURITÉ MICROBIOLOGIQUE

### Nous vérifions :

- Les flux laminaires avec thermo-anémomètre certifié,
- Le comptage particulaire au niveau des filtres HEPA avec un compteur de particules certifié,
- Les mesures des débits pour assurer un fonctionnement à 30% d'air neuf 70% d'air recyclé,
- Le bon fonctionnement de la veine de garde et du flux laminaire avec fumigène,
- Le bon fonctionnement des commandes électriques et électroniques, motoventilateurs, des tubes néon et U.V.

Rédaction d'un rapport de contrôle conforme aux normes  
EN ISO 14644-1:1999 NF EN ISO 14644-2:2000 NFX 44-102 FS209E NF EN 12469



## VÉRIFICATION DE HOTTE VERTICALE / HORIZONTALE

### Nous vérifions :

- Le comptage particulaire au niveau des filtres HEPA avec un compteur de particules certifié,
- Les flux laminaires avec thermo-anémomètre certifié,
- Le bon fonctionnement du flux laminaire avec fumigène.

Rédaction d'un rapport de contrôle conforme aux normes  
NFX 44-102 NFEN ISO 14644-1 OU FS 209 E

## VÉRIFICATION DE HOTTE CHIMIQUE

### Nous vérifions :

- La présence de la fiche dédiée et de la compatibilité des produits utilisés,
- L'état général de l'appareil et des éléments mécaniques et électriques,
- La vitesse d'air en façade, la saturation des filtres et le confinement du tube fumigène.

Suivant les recommandations et le rapport ERLAB



## VÉRIFICATION DE SORBONNE

### Nous vérifions :

- La vitesse d'air frontale avec thermo-anémomètre certifié,
- Les zones mortes par fumigènes,
- Le système de montée descente de vitre (si visitable sans démontage),
- Le visuel de l'appareil.

Rédaction d'un rapport de contrôle conforme aux normes  
XP15-203 NF EN 14175-4